Rien ne justifie la sécession au Canada

STÉPHANE DION

Diplomate en résidence
Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal

Stéphane Dion est un ancien diplomate et homme politique canadien. Il a été ambassadeur du Canada en Allemagne de 2017 à 2022, puis en France et à Monaco de 2022 à 2025, tout en occupant les fonctions d'envoyé spécial du Premier ministre du Canada auprès de l'Union européenne et de l'Europe de 2017 à 2025. De 2006 à 2008, il a été chef de l'opposition et chef du Parti libéral du Canada. Il a également été ministre des Affaires étrangères (2015-2017), ministre de l'Environnement (2004-2006) et ministre des Affaires intergouvernementales (1996-2003). Il a représenté la circonscription de Saint-Laurent – Cartierville (devenue Saint-Laurent) à la Chambre des communes de 1996 à 2017.

De retour à l'Université de Montréal, où il a auparavant été professeur de science politique, Stéphane Dion est désormais diplomate en résidence et y partage son expérience avec les étudiants.

Dans ce numéro spécial, l'Association d'études canadiennes nous invite à suggérer des moyens de préserver l'unité nationale. Je m'en tiendrai ici à une seule suggestion : ne pas faire le jeu du chantage à la séparation.

Il faut toujours réfléchir à la façon dont on peut améliorer notre pays. J'ai eu le privilège de participer à des réformes qui, je pense, ont bien servi l'intérêt général, y compris des modifications constitutionnelles permettant la déconfessionnalisation scolaire au Québec et à Terre-Neuve. Aujourd'hui, j'ai en tête un mode de scrutin qui, tout en renforçant la stabilité gouvernementale à Ottawa, garantirait à la Chambre des communes une représentation plus conforme au vote populaire obtenu par les Libéraux en Alberta ou les Conservateurs au Québec. Je pourrais proposer un mode de financement des partis politiques exemplaire d'un point de vue démocratique et dont les Canadiens deviendraient très fiers. Je stimulerais les investissements dans les sources d'énergie décarbonées partout et notamment en Alberta. Je déploierais vraiment les écoles d'immersion en français, etc.

Je suis persuadé que toutes ces réformes seraient utiles à la cohésion nationale. Mais ce que je ne ferai pas, c'est de les présenter comme étant nécessaires à la préservation de l'unité nationale ou comme une réponse aux doléances séparatistes. Le Canada, tel qu'il est aujourd'hui, ne mérite aucunement d'être scindé. Cet État est une superbe réalisation humaine, une grande démocratie, l'un des pays les plus admirés au monde, et pour cause. Quand on demande aux êtres humains où ils voudraient vivre si ce n'était dans leur pays, le Canada est toujours sur le podium ou pas loin.

Il faut résister à la tentation de pousser nos idées de réformes en les présentant comme vitales à la survie du Canada, nécessaires pour le rendre acceptable. C'est là faire une concession exorbitante à l'argumentaire indépendantiste, parfaitement circulaire, qui revient à dire ceci : Nous sommes indépendantistes parce que le Canada ne marche pas et la preuve que le Canada ne marche pas c'est que nous sommes indépendantistes.

Si le Canada ne marche pas, qu'on nous montre un pays qui marche !

Quant au partage des pouvoirs, si l'on veut augmenter les compétences des provinces, ce doit être en vue d'améliorer le service public et non dans l'espoir vain d'apaiser les

indépendantistes. Ceux-ci ne se contenteront jamais de transferts de pouvoirs à la pièce. Ils rêvent d'un pays qui leur serait propre. Voilà pourquoi le mouvement indépendantiste québécois subsiste même si le Canada est, selon plusieurs indicateurs, la fédération la plus décentralisée du monde, où le gouvernement du Québec exerce quantité de pouvoirs spéciaux.

Les sécessionnistes accueilleront tout nouveau pouvoir accordé à leur gouvernement provincial comme une étape vers l'obtention de tous les pouvoirs. Ils accepteront 50 % de séparation, puis 60 %, 65 %... et continueront à faire pression jusqu'à ce qu'ils obtiennent la séparation complète. Chaque concession les encourage à revendiquer encore plus de pouvoirs, de transferts de ressources et de reconnaissances symboliques, jusqu'à la dislocation finale.

Cette pression constante pour accorder de plus en plus de pouvoirs, de ressources et d'autres concessions à une province, afin de la convaincre de ne pas se séparer du pays, est une manière sûre d'exacerber la jalousie des autres parties du pays. La perception se répandra que le gouvernement fédéral ne cède qu'aux séparatistes, que la province en question est son chouchou, que les citoyens et les provinces fidèles au pays passent au second plan et que, par conséquent, les autres provinces gagneraient elles aussi à recourir à la menace de séparation pour obtenir une plus grande part du gâteau.

Ce ressentiment contre la province « séparatiste », perçue comme un enfant gâté plaignard, répand en retour le sentiment, au sein même des habitants de cette province, qu'ils sont rejetés par le reste du pays. Les sécessionnistes utiliseront ce sentiment de rejet pour promouvoir leur cause. À la fin, les citoyens de toutes les provinces et territoires peuvent en venir à percevoir leur pays comme le siège d'un conflit perpétuel, et la séparation comme un moyen d'obtenir la paix.

Si jamais on perçait un autre oléoduc jusqu'à l'océan Pacifique, ce devrait être au nom de l'intérêt général du Canada, et non pour calmer certains séparatistes albertains. Sinon, la tentation deviendrait trop forte pour ces derniers, forts de ce succès, de doubler la mise. Et les Britanno-Colombiens, que devraient-ils penser? Qu'ils auraient dû menacer de se séparer pour ne pas se faire imposer un oléoduc dont ils ne voulaient pas ?

Étant donné que toute réponse négative du gouvernement fédéral à une demande de réforme est présentée comme inacceptable, une gifle à la nation, une preuve en soi que la sécession est nécessaire, les dirigeants sécessionnistes sont libérés de l'obligation de justifier et d'expliquer leur projet. Tout ce qu'ils ont à faire est de répéter le mantra : « Puisque le Canada nous a dit non, partons ! » À la fin, le pourquoi et le comment de la sécession ne font plus l'objet d'un débat approfondi.

Je me rappelle combien, du temps où j'étais ministre des Affaires intergouvernementales, j'avais de la difficulté à dissuader mes collègues ministres fédéraux de clamer haut et fort, après chaque succès d'une rencontre fédérale-provinciale (sur le financement de la santé, les quotas de pêche, etc.) : c'est la preuve que le Canada fonctionne ! Donc, je leur disais, si l'on ne s'était pas entendu lors de cette conférence, cela aurait été la preuve que le Canada ne fonctionne pas ? Il y en a eu tellement de ces conférences dites de la dernière chance, où l'on faisait comme si c'était l'existence même du pays qui était l'enjeu.

C'est ainsi que les discussions sur des projets de réforme s'enveniment, que des désaccords normaux en viennent à prendre des dimensions énormes, alors que la perspective de la sécession elle, est banalisée. Elle en vient à être vue comme quelque chose de relativement simple à réaliser, l'aboutissement d'une évolution graduelle vers une plus grande autonomie. Nous en oublions que la sécession est en réalité une rupture, un geste grave, la perte de la citoyenneté sur l'ensemble du territoire national, la transformation de concitoyens en étrangers, une dislocation tout à fait inusitée en démocratie.

Regardons autour de nous : partout dans le monde démocratique, l'intégration des immigrants et les politiques de lutte contre le changement climatique créent des tensions, mais seulement au Canada ont-elles donné lieu à des revendications sécessionnistes. Nous nous montrons d'une indulgence pour l'argumentaire sécessioniste qu'on ne voit nulle part ailleurs.

Avant l'Avis de la Cour suprême de 1998 et la Loi sur la Clarté de 2000 qui lui donne effet, les désaccords normaux avaient tendance à être perçus comme existentiels et la sécession comme une solution simple à portée de main. Il faut que la sécession soit présentée telle qu'elle est, une mesure extrême, existentielle, très difficile à mettre en œuvre et chargée d'incertitudes. Ce n'est pas faire « une campagne de peur » que de la présenter pour ce qu'elle est, c'est plutôt une responsabilité qui nous incombe. Il faut méditer cette citation de Jocelyne Bourgon, greffière du Conseil privé lors du référendum québécois de 1995, tirée de son récent livre : A Public Servant's Voice, UTP, 2026, pp. 97-98 (ma traduction) :

« Une autre observation est que le fait d'éviter de parler des questions difficiles concernant la séparation d'une province par crainte que cela n'envenime la situation n'a servi l'intérêt de personne – ni le peuple du Québec, ni les autres Canadiens, ni les provinces, ni le gouvernement du Canada. »

Projet de rupture entre le Canada et la province sécessionniste, la démarche de sécession est aussi une cause grave de polarisation au sein même de la population de la province visée. Celle-ci n'est pas une entité monolithique, mais une société que la tentative sécessionniste risque de fracturer. D'où l'irresponsabilité de tenter la sécession sans un soutien clair, avec une population incertaine, divisée, coupée en son milieu.

Il faut aussi faire ressortir que la tentative de sécession induit des fractures qui peuvent entraîner des conséquences territoriales. Ainsi, si des peuples autochtones devaient tenir leurs propres référendums en vue de rester dans le Canada avec leurs territoires, comme ils l'ont fait lors des référendums québécois de 1980 et de 1995, de telles démarches ne pourraient plus être ignorées par les autorités et la classe politico-médiatique comme ce fut le cas dans le passé. L'Avis de la Cour suprême et la Loi sur la Clarté ont clarifié ces enjeux, de sorte que nul ne pourra les ignorer.

En résumé, le Canada est loin d'être parfait, nous avons tous nos idées pour l'améliorer, mais présenter nos projets de réforme comme un antidote à la sécession est une erreur, qui produit une cascade d'effets pervers qui alimentent le séparatisme.

Il ne faut plus jouer dans ce film, que ce soit dans le rôle de celui qui réclame comme de celui qui cède. Il faut cesser ce marchandage stérile que nous déprécie nous-mêmes ainsi que notre pays. Si je ne ressentais pas d'attachement au Canada et n'y voyais aucun idéal, mais seulement un simple instrument pour acquérir de plus en plus d'autonomie et assurer le transfert de plus en plus de ressources au Québec, une sorte de long processus de détachement, alors je préférerais être indépendantiste. Il y a plus de fierté et d'honneur à vouloir son propre pays qu'à rester dans un pays uniquement pour en extraire toujours plus de pouvoirs et de statuts particuliers.

Devant la possibilité d'autres référendums d'autodétermination au Canada, présentons la sécession pour la rupture extrême qu'elle est. Faisons savoir que la procédure de sécession unilatérale envisagée par les dirigeants péquistes serait refusée par tous les pays du monde, et qu'il faudra plutôt en passer, en cas d'appui clair pour la sécession, par une négociation constitutionnelle exigeante visant à protéger les droits de tous.

Et présentons le Canada pour ce qu'il est, une formidable réussite, édifiée à même nos efforts complémentaires, que nous pourrons améliorer seulement si nous restons tous ensemble.